



Paris, le 29 juin 2015

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens Isabelle Adenot, réélue Président Nouveaux Vice-président et Trésorier 4 axes d'action

Le 29 juin 2015, les membres du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens ont renouvelé le bureau du conseil national. Isabelle Adenot a largement été réélue à sa présidence. Deux nouveaux entrants, Jean-Pierre Paccioni et Xavier Desmas sont vice-président et trésorier.

Isabelle Adenot, Président du conseil national

Une femme d'engagement

Docteur en pharmacie, titulaire de diplômes universitaires d'orthopédie, de médication officinale et de génie biologique et médical, Isabelle Adenot est titulaire d'officine. Avant de présider le conseil national en 2009, elle a présidé le conseil régional de Bourgogne et le conseil central A (titulaires d'officine).

Résolument tournée vers l'international, elle est Vice-Présidente de la Fédération Internationale Pharmaceutique (FIP) depuis septembre 2014 et a présidé le Groupement Pharmaceutique de l'Union Européenne (GPUE) en 2012.

Fervente défenseur des missions de service public des ordres, elle préside le Comité de liaison des 16 institutions ordinaires françaises (CLIO) depuis 2012 et la Conférence Internationale des Ordres de Pharmaciens Francophones (CIOPF) depuis 2009. Depuis 2012, elle représente l'Ordre national des pharmaciens au Conseil d'Administration de l'ANSM.

Au service des pharmaciens et de la santé publique

Isabelle Adenot s'est particulièrement engagée en faveur de la coordination des soins, de l'exercice déontologique de la profession et de l'utilisation des technologies de communication. Elle a notamment joué un rôle majeur dans la création et le déploiement des services du Dossier Pharmaceutique (DP). Dans un souci d'optimisation de l'efficacité de l'institution, elle a par ailleurs lancé une vaste réforme interne de l'Ordre.

Aujourd'hui, c'est avec cette même détermination, qu'Isabelle Adenot entend, avec l'ensemble de l'institution ordinaire, poursuivre l'action en faveur d'une contribution optimale des pharmaciens au système de santé et aux patients. Elle aborde **son nouveau mandat en quatre axes** :

CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Anne-Laure Berthomieu

aberthomieu@ordre.pharmacien.fr

Tél : 01 56 21 35 90

PRPA

Catherine Gros catherine.gros@prpa.fr

Sophie Matos sophie.matos@prpa.fr

Tél : 01 77 35 60 98



- **Garantir un haut niveau de compétence des pharmaciens, condition de leur efficacité** : des actions seront poursuivies pour le contrôle du suivi de l'obligation de formation, la qualité d'exercice, l'indépendance des pharmaciens, la sécurité de la chaîne du médicament, la coordination intra et interprofessionnelle.
- **Favoriser l'innovation** : « *Les pharmaciens doivent accueillir et tirer parti de l'innovation. Les possibilités offertes par la révolution numérique, bien intégrées et maîtrisées, sont immenses* » précise-t-elle. Par ailleurs, une modélisation prospective démographique des pharmaciens sera faite car « *les jeunes pharmaciens sont des acteurs essentiels du changement, il faut partir de leurs besoins et aspirations* ».
- **Repenser le code de déontologie des pharmaciens à la faveur des nouvelles conditions d'exercice**: pour I. Adenot, « *un code de déontologie, ce sont des lignes de conduite, de force quand le professionnel a des doutes ou des incertitudes. Si les valeurs sont constantes, leurs modalités de mise en œuvre doivent s'adapter aux conditions humaines, professionnelles et technologiques de l'exercice* ».
- **Poursuivre la réforme de l'Ordre** : après la modernisation des outils de travail informatique, la restructuration organisationnelle et la réflexion interne de tous les conseils sur la nécessaire évolution des textes qui précisent leurs modalités d'action, l'Ordre, dans une nouvelle démarche prospective et participative, s'adaptera aux changements d'environnement (loi de la *réforme de l'administration territoriale* et de celle sur *l'égalité réelle entre les femmes et les hommes*). L'ordonnance prévue dans la loi « modernisation de notre système de santé » sera le vecteur de cette réforme.

Deux nouveaux entrants au bureau aux fonctions de vice-président et de trésorier

Jean-Pierre PACCIONI, vice-président

Il faut remonter à 1975 pour trouver un vice-président du conseil national issu de la section industrie. Pharmacien, titulaire d'un DEA de Chimie Organique, et diplômé de l'Institut de Pharmacie Industrielle de Paris, Jean-Pierre Paccioni a commencé sa carrière professionnelle comme chercheur au CNRS. Puis, il est entré dans l'Industrie Pharmaceutique où il a occupé différentes fonctions avant de devenir Pharmacien Responsable.

Jean-Pierre Paccioni a présidé le Conseil central de la section B (industrie) de l'Ordre des Pharmaciens de 1994 à juin 2015, et dispose d'une solide expérience internationale acquise lors de sa carrière et du Groupement européen des pharmaciens de l'industrie (GPIE) dont il assure la présidence depuis 2013.

Xavier DESMAS, trésorier

Titulaire d'officine depuis 1983, installé dans la région Pays de la Loire depuis 1995, Xavier DESMAS possède une longue expérience ordinaire et de trésorier.

CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Anne-Laure Berthomieu

aberthomieu@ordre.pharmacien.fr

Tél : 01 56 21 35 90

PRPA

Catherine Gros catherine.gros@prpa.fr

Sophie Matos sophie.matos@prpa.fr

Tél : 01 77 35 60 98



Il a été élu conseiller régional de l'Ordre des Pharmaciens des Pays de Loire en 1999, puis trésorier de ce même Conseil régional jusqu'en juin 2009. Elu parallèlement Délégué supplémentaire de sa région au Conseil Central A (titulaires d'officine) en 2002, il en a été élu Trésorier en 2003, sous la présidence d'Isabelle ADENOT, pendant deux mandats successifs jusqu'en 2007, avant de devenir Vice-président de ce même conseil. Cette double expérience de trésorier régional et central lui a permis d'acquérir une excellente connaissance du fonctionnement financier et comptable de l'Ordre.

Elu au Conseil national en 2009, il a présidé de 2012 à 2015 la commission d'exercice professionnel où il a axé ses travaux sur la qualité de l'acte pharmaceutique et la déontologie de l'exercice.

Autres membres du Bureau

En application du code de la santé publique, le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens est composé de 26 membres élus (26 titulaires + 26 suppléants) et de 7 membres nommés (3 professeurs, 2 représentants de l'Académie de pharmacie, 1 représentant du ministère de la santé et 1 représentant du ministère de l'outre-mer). Il est par ailleurs assisté d'un conseiller d'Etat. Son bureau est composé de neuf membres, au moins deux titulaires d'officine, et un pharmacien de chacune des autres sections de l'Ordre. Sont ainsi membres en sus de ceux précités, M. Philippe COATANEA (section C), Mme Valérie BOUREY de COCKER (section D), Mme Françoise LENORMAND (section E), M. Frédéric LAHIANI (section G), Mme Anna SARFATI (section H) et le Pr Éric FOUASSIER.

CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Anne-Laure Berthomieu

aberthomieu@ordre.pharmacien.fr

Tél : 01 56 21 35 90

PRPA

Catherine Gros catherine.gros@prpa.fr

Sophie Matos sophie.matos@prpa.fr

Tél : 01 77 35 60 98